

**Flux de sortie vers l'emploi
des chômeurs complets indemnisés demandeurs
d'emploi
du 2^{ème} trimestre 2010**

Table de matière

1.	Synthèse.....	3
2.	Méthodologie	7
2.1.	La sortie vers le travail via dopflux	7
3.	Profil schématique de la population des CCI-DE en T2 2010.....	8
4.	Profil schématique de la population des CCI-DE entrants en T2 2010.....	10
5.	Comparaison des flux de sortie des deux populations par région.....	12
5.1.	Selon la région et le sexe.....	12
5.2.	Selon la région et la classe d'âge	13
5.3.	Selon la région et la base d'admission.....	14
5.4.	Selon la région et la catégorie d'allocation.....	15
5.5.	Selon la région, la catégorie d'allocation et le niveau d'études	16
5.6.	Selon la région et le type de cohabitant avec charge de famille	17
5.7.	Selon la région et la durée	18
5.8.	Selon la région et le niveau d'études	19
5.9.	Selon la région, l'âge, le niveau d'études.....	20
5.10.	Selon la région et la nationalité	21
6.	Comparaison des flux de sortie des deux populations par âge	22
6.1.	Selon l'âge, la base d'admission et le niveau d'étude.....	22
6.2.	Selon l'âge, l'inaptitude au travail et la durée du chômage	23
7.	Comparaison des flux de sortie des deux populations par sexe.....	24
7.1.	Selon le sexe, la nationalité et la catégorie familiale.....	24
7.2.	Selon le sexe, la nationalité et le niveau d'études.....	25
7.3.	Selon le sexe, la durée du chômage et la catégorie familiale	26
8.	Profil de la population des CCI-DE en T2 2010 par province	27
9.	Profil de la population des CCI-DE entrants en T2 2010 par province.....	28
10.	Comparaison des flux de sortie des deux populations par province.....	30
11.	Comparaison des flux de sortie des deux populations par arrondissement	31
11.1.	Selon l'arrondissement et la durée de chômage (< ou >= 2 ans).....	32
12.	Profil de la population des CCI-DE en T2 2010 dans les grandes villes.....	33
13.	Profil de la population des CCI-DE entrants en T2 2010 dans les grandes villes.....	34
14.	Comparaison des flux de sortie des deux populations dans les grandes villes	35

1. Synthèse

Dans la population totale des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-DE) au 2^{ème} trimestre 2010, qui comptait 505.829 personnes différentes, **35,9%** ont retrouvé un emploi dans l'année. Si l'on prend en compte uniquement les personnes dont le chômage venait de débiter, les « entrants », qui étaient au nombre de 29.662 durant le même trimestre, ce pourcentage s'élève à **52,6%**.

Ce taux de sortie vers l'emploi est calculé en fonction du nombre de personnes qui, dans les 12 mois suivants, n'ont pas été indemnisées pendant au moins un mois complet et qui ont été retrouvées durant au moins un de ces 12 mois comme étant au travail dans les banques de données de l'ONSS, de l'ONSS APL ou de l'INASTI. Cette méthode écarte donc les emplois de très courte durée mais ne donne pas d'autres indications sur la durée réelle des emplois retrouvés.

Notons également que le choix du 2^{ème} trimestre influence la population des entrants. Celle-ci est constituée à 50,4% de jeunes demandeurs d'emploi admis au bénéfice des allocations d'attente (appelées aujourd'hui « allocations d'insertion ») à l'issue de leurs études terminées en juin ou septembre 2009 et du stage d'attente d'une durée de 9 mois pour la plupart d'entre eux.

Les **taux de sortie** vers l'emploi sont **influencés par différents facteurs** : le profil des demandeurs d'emploi, les emplois disponibles, les critères de sélection des entreprises, le contexte socio-économique, les mesures et institutions du marché du travail ...

La présente étude mesure les différences dans les transitions du chômage vers l'emploi en fonction des caractéristiques connues dans les banques de données de l'Onem du profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi. D'autres caractéristiques du profil ont aussi leur influence mais ne sont pas disponibles ou observables (compétences techniques et génériques, motivation, confiance en soi, ...).

L'analyse des données disponibles confirme¹ que **la réinsertion** dans l'emploi est **influencée** comme suit par les **facteurs suivants** :

- **l'âge** : les taux de transition du chômage vers l'emploi diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente. La diminution la plus sensible intervient à partir de 50 ans.

	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +	Total
<i>Population totale</i>	53,6%	40,3%	10,8%	35,9%
<i>Entrants</i>	55,2%	52,7%	32,8%	52,6%

Dans la population totale, les taux de sortie susvisés sont bien sûr aussi influencés par les autres facteurs et notamment la durée de chômage. Comme celle-ci est moins longue chez les jeunes, il y a aussi moins de différences dans cette catégorie d'âge entre les « entrants » et « la population totale ».

- **le niveau d'études** : les taux de sortie vers l'emploi augmentent avec le niveau d'études. Ce sont surtout les chômeurs qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire qui ont le plus de difficultés de réinsertion.

	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<i>Population totale</i>	30,0%	43,7%	46,3%	35,9%
<i>Entrants</i>	43,2%	56,4%	62,5%	52,6%

¹ Voir notamment l'étude des déterminants de la sortie du chômage vers le travail publiée sur notre site à l'adresse suivante : http://www.onem.be/D_stat/Studies/2011/Determinanten/FR.pdf

- **l'expérience professionnelle** : à caractéristiques égales par ailleurs, les taux de sortie vers l'emploi sont plus élevés chez les chômeurs qui ont déjà travaillé que chez ceux qui n'ont pas ou moins travaillé depuis la fin de leurs études. Les taux de sortie plus faibles pour ceux qui ont travaillé via un CPAS s'expliquent sans doute aussi par les caractéristiques du profil de ce groupe.

15-24 ans	Base travail	Base travail CPAS	Base études	Total
Population totale	64,0%	36,5%	50,0%	53,6%
Entrants	62,0%	38%	54,0%	55,2%

- **la situation familiale** : les taux de sortie vers l'emploi sont plus faibles chez les chefs de famille et ensuite chez les isolés, même à niveau d'étude équivalent et aussi en début de chômage.

	Chefs de famille	Isolés	Cohabitants	Total
Population totale	25,0%	31,4%	46,1%	35,9%
Entrants	35,9%	46,6%	56,4%	52,6%

Les familles monoparentales ont des taux de sortie vers l'emploi comparables et même légèrement supérieurs aux autres chefs de famille (26,7% dans la population totale et 37,2% chez les entrants)

- **la nationalité²** : les taux de réinsertion sont plus faibles chez les étrangers que chez les Belges. Parmi les étrangers, il n'y a pas de grandes différences entre les étrangers de l'Union européenne et les autres ressortissants étrangers. Dans la population totale, les étrangers de l'Union européenne enregistrent un taux de sortie vers l'emploi inférieur à celui des autres ressortissants étrangers du fait de leur profil spécifique constitué davantage de personnes âgées de 50 ans et + et de chômeurs de très longue durée dont les taux de sortie sont particulièrement bas.

	Belges	Etrangers UE	Etrangers Hors UE	Total
Population totale	36,6%	29,6%	34,4%	35,9%
Entrants	54,7%	38,7%	36,5%	52,6%

- **la durée de chômage** : les taux de transition vers l'emploi diminuent au fur et à mesure que la durée de chômage augmente. Au delà de 2 ans de chômage, la diminution du taux de sortie vers l'emploi se marque sensiblement dans toutes les régions.

	< 1 an	1 à < 2 ans	2 à < 5 ans	5 ans et +	Total
Population totale	49,5%	46,0%	28,9%	10,1%	35,9%

- **le sexe** : en soi ce facteur n'a pas une influence considérable.

	Hommes	Femmes	Total
Population totale	38,1%	33,5%	35,9%
Entrants	52,9%	52,3%	52,6%

Par exemple, au niveau des entrants, le taux de sortie vers l'emploi est de 52,9% pour les hommes et de 52,3% pour les femmes. La différence se marque si on associe le sexe à d'autres facteurs. Ainsi, les taux de sortie vers l'emploi sont plus élevés chez les hommes cohabitants sans charge de famille que chez les femmes de la même catégorie. Chez les cohabitants avec charge de famille, c'est plutôt l'inverse. Ainsi également, les femmes issues de l'enseignement supérieur et de nationalité belge affichent un flux de sortie vers l'emploi supérieur à celui des hommes (67% contre 62,9% chez les entrants et 49,4% contre 45% dans la population totale des CCI-DE). Dans les autres niveaux d'études, les hommes de nationalité belge ont des taux de sortie plus élevés que les femmes. Chez les étrangers par contre, les hommes ont pratiquement toujours des taux de sortie supérieurs et parfois sensiblement supérieurs à celui des femmes.

² D'autres études relèvent que la réinsertion est également plus difficile pour les belges d'origine étrangère (« allochtones ») – Voir notamment. "Kansengroepen in kaart: Allochtonen op de Vlaamse arbeidsmarkt 2^{de} editie", VDAB Studiedienst, 2012

- **L'inaptitude au travail** : Les taux de sortie vers l'emploi diminuent drastiquement lorsque le demandeur d'emploi accuse une inaptitude au travail de plus de 33%.

	<= 33%	> 33%	Total
Population totale ³	37,8%	6,9%	35,9%

- **la région** : les taux de sortie vers l'emploi sont pratiquement toujours plus élevés en Région flamande, même à profil identique. On observe également que toutes les provinces, tous les arrondissements (à 2 ou 3 exceptions près) et les grandes villes de Flandre ont des taux de sortie vers l'emploi plus élevés que les mêmes entités en Wallonie ou à Bruxelles. Ce constat traduit aussi le fait que la demande de travail et les opportunités d'embauche sont plus importantes en Flandre.

	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Pays
Population totale	44,6%	31,9%	26,8%	35,9%
Entrants	61,6%	47,2%	38,1%	52,6%

Les écarts les plus marqués entre les régions concernent les jeunes et les peu qualifiés. L'écart dépasse ainsi les 20 points pour les jeunes ne disposant pas d'un diplôme de l'enseignement secondaire, aussi bien dans la population totale que chez les entrants (par exemple chez les entrants : 57,7% en Flandre, 37,5% en Wallonie et 33,7% à Bruxelles). Les écarts entre régions disparaissent pour le chômage de très longue durée (par exemple 9,2% en Flandre, 10,3% en Wallonie et 10,6% à Bruxelles pour les CCI-DE au chômage depuis 5 ans ou plus).

Selon le modèle de régression logistique, les facteurs les plus déterminants de la sortie du chômage vers l'emploi varient selon la population étudiée. Ils sont par ordre décroissant d'importance :

	Entrants	Population totale
1	Région	Durée du chômage
2	Etudes	Age
3	Age	Région
4	Catégorie familiale	Inaptitude au travail
5	Nationalité	Catégorie familiale
6	Sexe	Etudes
7		Sexe
8		Nationalité

En ce qui concerne les entrants, ce classement confirme celui figurant dans l'étude sur les déterminants de la sortie du chômage vers le travail ⁴ : la région arrive en premier par ordre d'importance quant à l'effet sur la probabilité de sortir du chômage, suivie dans l'ordre par le niveau d'études, l'âge et ensuite la catégorie familiale.

Quant au classement relatif à la population totale, il rejoint également les conclusions de l'analyse réalisée par le Conseil Supérieur de l'Emploi dans son rapport 2012, à l'exception de la durée du chômage qui n'était pas prise en considération dans ladite analyse mais qui s'avère pourtant comme la variable la plus importante lorsque nous appliquons le modèle de régression logistique à la population totale des CCI DE du 2^{ème} trimestre 2010.

La conjugaison des différentes caractéristiques qui influencent les taux de réinsertion **creusent bien sûr les écarts**. Ainsi par exemple, le taux de sortie vers l'emploi pour un jeune diplômé de l'enseignement supérieur en début de chômage en Flandre approche les 80% (78,7%) tandis qu'il tombe dans la même région à un peu plus de 10% (12,5%) pour un chômeur peu qualifié de 50 ans ou plus qui a déjà une certaine durée de chômage.

Les différences de taux de sortie vers l'emploi moyen entre régions, provinces, arrondissements et villes sont aussi **influencées par le profil des populations** qui y résident. Par exemple, la Région

³ Nombre trop bas dans la population des « entrants » (seulement 29 individus)

⁴ Etude publiée sur notre site à l'adresse suivante : http://www.onem.be/D_stat/Studies/2011/Determinanten/FR.pdf

bruxelloise, la ville de Charleroi en Wallonie et en Wallonie concentrent davantage les groupes à risques (hormis les chômeurs plus âgés) et connaissent des taux de sortie vers l'emploi plus faibles. Le taux de retour à l'emploi à Anvers, qui est moins favorable que le taux moyen en Flandre, reste toutefois plus élevé que celui de Charleroi, de Bruxelles et de la Wallonie. Pour Bruxelles, il faut aussi tenir compte du taux le plus élevé de belges d'origine extra-européenne, qui n'ont pu être identifiés dans la présente étude, mais qui connaissent des difficultés de réinsertion dans toutes les régions⁵. D'autres facteurs généralement avancés pour Bruxelles sont l'évolution démographique, les écarts importants entre la qualification des demandeurs d'emploi et celle des emplois disponibles et la concurrence des navetteurs d'autres régions.

Profil de la Population totale	Anvers	Flandre	Charleroi	Wallonie	Bruxelles-cap.
15 à <24 ans	13,6%	15,2%	18,5%	18,6%	11,6%
50 ans et +	20,6%	24,9%	17,7%	20,9%	18,7%
Enseignement Primaire	60,4%	53,5%	67,8%	59,3%	59,6%
Chefs de famille / Isolés	66,9%	46,6%	71,5%	58,1%	68,9%
Etrangers	20,0%	9,4%	16,6%	11,0%	22,5%
Durée 2 ans et +	34,3%	33,1%	49,2%	45,9%	49,9%
Admis après travail via CPAS	3,7%	1,5%	3,7%	2,1%	4,5%
Taux de sortie	39,7%	44,6%	28,1%	31,9%	26,8%

A l'inverse et parmi les arrondissements, ce sont ceux de Roulers, de Dixmude et de Bruges qui enregistrent les meilleurs taux de réinsertion en Flandre et ceux de Waremme, Ath et Neufchâteau en Wallonie.

L'Onem ne dispose pas encore de données permettant d'effectuer des comparaisons dans le temps, la base de données utilisée (dopflux) étant trop récente.

Les résultats globaux enregistrés sont assez comparables à ceux relevés par le Conseil Supérieur de l'Emploi (CSE) sur la base d'une autre méthodologie et des données de l'enquête sur les forces de travail. Ces résultats seront publiés dans le rapport 2012 du CSE, à paraître prochainement.

Enfin, des études récentes font apparaître que les **taux de transition** de l'emploi vers le chômage et du chômage vers l'emploi sont **en Belgique plus bas** que la moyenne européenne⁶.

⁵ Voir notamment. "Kansengroepen in kaart: Allochtonen op de Vlaamse arbeidsmarkt 2^{de} editie", VDAB Studiedienst, 2012

⁶ Voir notamment, Conseil Supérieur de l'Emploi, rapport 2012, à paraître ; "Employment in Europe 2009", Commission européenne, 23/11/2009, pp. 63 et 64.

2. Méthodologie

L'objet de cette étude est d'estimer le flux de sortie vers l'emploi des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (les CCI-DE) sur la base d'un outil développé par l'ONEM appelé dopflux. Cette population de chômeurs regroupe à la fois les demandeurs d'emploi indemnisés admis sur la base d'un travail à temps plein et les demandeurs d'emploi indemnisés admis sur la base des études.

Les CCI-DE différents qui ont reçu au moins un paiement⁷ au cours du 2^{ème} trimestre 2010 constituent la population de base de l'étude. Ces personnes sont ensuite suivies pendant 12 mois. L'ensemble de la période étudiée couvre donc à la fois le 2^{ème} trimestre 2010 et les 12 mois suivants.

Pour mesurer si la probabilité de trouver un emploi varie ou non en fonction des périodes de chômage précédentes, nous avons étudié une seconde population : celle des CCI-DE qui sont devenus pour la 1^{ère} fois chômeurs au cours du 2^{ème} trimestre 2010 : les CCI-DE « entrants ». Pour ce faire, nous sommes remontés dans le temps, jusqu'en 1998, pour s'assurer que ces personnes n'ont jamais été indemnisées par l'ONEM entre 1998 et le 1^{er} trimestre 2010.

2.1. La sortie vers le travail via dopflux⁸

Dopflux est une base de données développée par l'ONEM afin de suivre la transition du chômage vers l'emploi. Elle repose sur l'exploitation des flux de données reçues par l'Office en provenance de l'ONSS, de l'ONSS APL et de l'INASTI via la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

Au départ trimestriel, dopflux est, depuis peu, devenu mensuel afin de cerner non seulement les flux de sortie vers l'emploi d'un trimestre à l'autre mais également à l'intérieur d'un trimestre.

Dans le cadre du dopflux mensuel, une sortie vers le travail est comptabilisée lorsque la personne n'a perçu aucune allocation de chômage pendant au moins un des 12 mois étudiés et qu'elle a en outre été retrouvée comme étant au travail durant au moins un de ces 12 mois via les flux de message reçus par l'ONEM de l'ONSS, de l'ONSS APL et de l'INASTI. Les situations de travail comptabilisées par ces flux concernent à la fois le travail salarié, le travail indépendant, le travail intérimaire et le travail étudiant.

Si la personne est sortie du chômage à plusieurs reprises au cours des 12 mois, elle n'est comptabilisée qu'une seule fois.

La base de données dopflux est en développement permanent afin d'une part, de cibler les périodes de travail à l'intérieur du mois et d'autre part, de spécifier le type de travail effectué. En effet, dans l'état actuel de dopflux, la contrainte de non-paiement au cours d'au moins un mois empêche la comptabilisation dans le flux de sortie vers l'emploi de la personne qui aurait travaillé moins d'un mois.

⁷ Par paiement, il faut entendre les paiements qui se rapportent effectivement au trimestre (mois de référence) et non pas les paiements introduits au cours du trimestre (mois d'introduction).

⁸ Pour une description de la base de donnée "dopflux", veuillez vous référer au chapitre 3.13.2 du Rapport annuel 2011.

3. Profil schématique de la population des CCI-DE en T2 2010

Tableau 1: Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi différents recensés en T2 2010

Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi au 2 ^{ème} trimestre 2010	Région flamande		Région wallonne		Région bruxelloise		Pays	
%	38,5%		45,0%		16,5%		100%	
Total	194.545	100%	227.658	100%	83.626	100%	505.829	100%
Sexe								
Homme	106.766	54,9%	118.440	52,0%	45.959	55,0%	271.165	53,6%
Femme	87.779	45,1%	109.218	48,0%	37.667	45,0%	234.664	46,4%
Classe d'âge								
15-24 ans	29.644	15,2%	42.451	18,6%	9.712	11,6%	81.807	16,2%
25-49 ans	116.467	59,9%	137.610	60,4%	58.303	69,7%	312.380	61,8%
50 ans et +	48.434	24,9%	47.597	20,9%	15.611	18,7%	111.642	22,1%
Base d'admission								
Admis sur la base du travail à temps plein	163.564	84,1%	147.656	64,9%	63.306	75,7%	374.526	74,0%
dont sur la base du travail via un CPAS	2.843	1,5%	4.808	2,1%	3.779	4,5%	11.430	2,3%
Admis sur la base des études	30.981	15,9%	80.002	35,1%	20.320	24,3%	131.303	26,0%
Catégorie d'allocation								
Chef de famille	49.206	25,3%	78.420	34,4%	30.222	36,1%	157.848	31,2%
Cohabitant	103.814	53,4%	95.268	41,8%	25.937	31,0%	225.019	44,5%
Isolé	41.525	21,3%	53.970	23,7%	27.467	32,8%	122.962	24,3%
Niveau d'études								
Enseignement primaire	104.124	53,5%	134.976	59,3%	49.803	59,6%	288.903	57,1%
Enseignement secondaire	59.412	30,5%	68.367	30,0%	18.733	22,4%	146.512	29,0%
Enseignement supérieur	27.645	14,2%	24.201	10,6%	14.989	17,9%	66.835	13,2%
Inconnu	3.364	1,7%	114	0,1%	101	0,1%	3.579	0,7%
Nationalité								
Belge	176.354	90,6%	202.658	89,0%	64.808	77,5%	443.820	87,7%
Etranger de l'UE	8.863	4,6%	20.049	8,8%	9.612	11,5%	38.524	7,6%
Etranger hors UE	9.328	4,8%	4.951	2,2%	9.206	11,0%	23.485	4,6%
Durée								
< 1 an	90.090	46,3%	80.773	35,5%	26.215	31,3%	197.078	39,0%
1-2 ans	40.129	20,6%	42.418	18,6%	15.671	18,7%	98.218	19,4%
2-5 ans	30.861	15,9%	44.197	19,4%	19.388	23,2%	94.446	18,7%
5 ans et +	33.465	17,2%	60.270	26,5%	22.352	26,7%	116.087	22,9%

Le profil repris dans le tableau 1 est celui des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi différents recensés durant le 2^{ème} trimestre 2010. Il intègre les chômeurs admis sur base de leur travail d'une part et ceux admis sur base de leurs études, d'autre part. Dans le premier groupe, on retrouve les chômeurs complets inoccupés inscrits comme demandeurs d'emploi sur la base de prestations de travail à temps plein incluant aussi ceux qui ont effectué des prestations de travail auprès d'un CPAS, les chômeurs complets originaires d'un autre Etat membre de l'UE qui se rendent en Belgique (exportation des droits) et les chômeurs qui bénéficient d'allocations sur la base de prestations de travail dans un atelier protégé. Quant au second groupe, il comprend les chômeurs complets inoccupés inscrits comme demandeurs d'emploi et bénéficiant d'allocations d'attente⁹ sur la base d'études ou d'un apprentissage. Ne font pas partie de ces deux groupes : les chômeurs demandeurs d'emploi après une occupation à temps partiel volontaire, les prépensionnés à temps plein qui ne sont pas dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi ni les chômeurs non-demandeurs d'emploi.

⁹ Aujourd'hui appelées allocations d'insertion

Cette population est majoritairement masculine (53,6%). Elle est le plus souvent wallonne (45% contre 38,5 % de flamands et 16,5 % de bruxellois). Elle se retrouve à concurrence de 61,8 % dans la classe d'âge intermédiaire des 25 à 49 ans et est admise à 74 % sur base du travail. Les cohabitants y sont les plus nombreux : 225 019 (44,5%) contre 157 848 (31,2%) chefs de ménage et 122 962 isolés (24,3%). Le nombre de ces chômeurs diminue au fur et à mesure que leur qualification augmente. Le niveau le plus bas d'enseignement (enseignement primaire) est sur-représenté avec 57,1%. Les étrangers (de l'UE et hors UE) y sont représentés à concurrence d'un peu plus de 12%¹⁰. La durée de chômage la plus courte de moins d'un an est la plus fréquente (39 %) suivie de la durée la plus longue de 5 ans et plus (22,9%).

Quelques différences significatives entre les Régions :

- *Des durées de chômage courtes (moins d'un an) plus nombreuses en Région flamande qu'en Région wallonne et à Bruxelles et l'inverse pour les durées de chômage longues ;*
- *Un pourcentage plus élevé de diplômés de l'enseignement primaire à Bruxelles et en Région wallonne qu'en Région flamande ainsi qu'un pourcentage plus élevé de diplômés de l'enseignement supérieur à Bruxelles que dans les 2 autres Régions ;*
- *Plus de chefs de famille à Bruxelles et en Wallonie, plus d'isolés à Bruxelles et plus de cohabitants en Flandre ;*
- *Plus d'étrangers (dans et hors UE) à Bruxelles ;*
- *Plus de personnes admises après des prestations via un CPAS à Bruxelles.*

¹⁰ Sont visées uniquement les personnes de nationalité étrangère et non les personnes d'origine étrangère

4. Profil schématique de la population des CCI-DE entrants en T2 2010

Tableau 2: Profil des chômeurs complets demandeurs d'emploi différents indemnisés pour la 1^{ère} fois au cours du 2^{ème} trimestre 2010

Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi indemnisés pour la 1 ^{ère} fois au cours du 2 ^{ème} trimestre 2010	Région flamande		Région wallonne		Région bruxelloise		Pays	
	46,0%		40,9%		13,1%		100%	
Total	13.637	100%	12.133	100%	3.892	100%	29.662	100%
Sexe								
Homme	7.645	56,1%	6.523	53,8%	2.163	55,6%	16.331	55,1%
Femme	5.992	43,9%	5.610	46,2%	1.729	44,4%	13.331	44,9%
Classe d'âge								
15-24 ans	6.457	47,3%	7.967	65,7%	1.666	42,8%	16.090	54,2%
25-49 ans	5.985	43,9%	3.444	28,4%	1.951	50,1%	11.380	38,4%
50 ans et +	1195	8,8%	722	6,0%	275	7,1%	2192	7,4%
Base d'admission								
Admis sur la base du travail à temps plein	8.200	60,1%	4.242	35,0%	2.257	58,0%	14.699	49,6%
dont sur la base du travail via un CPAS	350	2,6%	344	2,8%	208	5,3%	902	3,0%
Admis sur la base des études	5.437	39,9%	7.891	65,0%	1.635	42,0%	14.963	50,4%
Catégorie d'allocation								
Chef de famille	1.447	10,6%	1.366	11,3%	672	17,3%	3.485	11,7%
Cohabitant	10.462	76,7%	9.303	76,7%	2.130	54,7%	21.895	73,8%
Isolé	1.728	12,7%	1.464	12,1%	1.090	28,0%	4.282	14,4%
Niveau d'études								
Enseignement primaire	5.255	38,5%	4.289	35,3%	1.763	45,3%	11.307	38,1%
Enseignement secondaire	5.162	37,9%	5.288	43,6%	1.084	27,9%	11.534	38,9%
Enseignement supérieur	3.096	22,7%	2.470	20,4%	1.000	25,7%	6.566	22,1%
Inconnu	124	0,9%	86	0,7%	45	1,2%	255	0,9%
Nationalité								
Belge	12.118	88,9%	11.112	91,6%	2.753	70,7%	25.983	87,6%
Etranger de l'UE	746	5,5%	670	5,5%	558	14,3%	1.974	6,7%
Etranger hors UE	773	5,7%	351	2,9%	581	14,9%	1.705	5,7%

Le profil repris dans le tableau 2 est celui du groupe des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi différents qui, pour la 1^{ère} fois (en tous cas depuis 1998), ont perçu une allocation de chômage durant le 2^{ème} trimestre 2010. Il constitue de fait une composante du groupe des CCI-DE tels que repris dans le tableau 1.

Comme pour la population totale des CCI-DE recensés au 2^{ème} trimestre 2010, la population des entrants dans le même trimestre est majoritairement masculine (55,1 %) et belge à concurrence de près de 88 %.

Par contre, il s'agit de beaucoup plus de jeunes : 54,2 % de la population des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi indemnisés pour la 1^{ère} fois au cours du 2^{ème} trimestre 2010 ont, en effet, moins de 25 ans et relativement moins de chômeurs âgés (plus de 50 ans) qui ne représentent que 7,4 % du total. Le fait qu'il y ait davantage de jeunes peut s'expliquer par une entrée massive de ces derniers en raison de la fin de leur stage d'attente. Le pourcentage beaucoup plus élevé que pour la population globale des CCI-DE recensés au 2^{ème} trimestre 2010 admis sur base des études (50,4 % contre 26 %) confirme cette hypothèse. La population des entrants est, cette fois, plutôt flamande (46 %) que wallonne (40,9 %). Comme il s'agit de beaucoup de jeunes entrants, il est logique de constater qu'ils sont très majoritairement cohabitants sans charge de famille et ce, à concurrence de 73,8 %. Dernier point de différence avec la population globale des CCI-DE recensés durant le 2^{ème} trimestre 2010 : une part plus faible de personnes ayant le niveau d'étude le plus bas (38,1 % contre 57,1 %) combinée avec un pourcentage supérieur de diplômés de l'enseignement secondaire (38,9 % contre 29 %).

Quelques différences significatives entre les Régions :

- *65 % d'admission sur base des études en Région wallonne contre seulement 39,9 % en Région flamande et 42 % en Région de Bruxelles-Capitale ;*
- *beaucoup plus de jeunes entrants de moins de 25 ans en Région wallonne (65,7 %) contre respectivement 47,3 % et 42,8 % en Régions flamande et de Bruxelles-Capitale ;*
- *28 % d'isolés et 17,3 % de chefs de ménage à Bruxelles contre d'une part, 12,7 % d'isolés en Région flamande et 12,1 % en Région wallonne et d'autre part, 10,6 % de chefs de ménage en Région flamande et 11,3 % en Région wallonne ;*
- *d'avantage de personnes issues de l'enseignement primaire à Bruxelles (45,3%) ;*
- *plus de personnes admises après des prestations via un CPAS à Bruxelles (5,3%) ;*
- *et enfin, près de 30 % d'étrangers (dans et hors UE) à Bruxelles contre un peu plus de 11 % en Région flamande et 8,4 % en Région wallonne.*

Lors de l'analyse des flux de sorties vers l'emploi, nous verrons que les caractéristiques du profil des 2 populations étudiées influencent dans une large mesure leurs taux de sortie vers l'emploi.

5. Comparaison des flux de sortie des deux populations par région

5.1. Selon la région et le sexe

Tableau 3: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et le sexe

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Genre							
Région flamande	Hommes	7.645	4.772	62,4%	106.766	49.785	46,6%	-15,8
	Femmes	5.992	3.623	60,5%	87.779	36.993	42,1%	-18,3
	Total	13.637	8.395	61,6%	194.545	86.778	44,6%	-17,0
Région wallonne	Hommes	6.523	3.044	46,7%	118.440	40.311	34,0%	-12,6
	Femmes	5.610	2.680	47,8%	109.218	32.307	29,6%	-18,2
	Total	12.133	5.724	47,2%	227.658	72.618	31,9%	-15,3
Région de Bruxelles-Cap.	Hommes	2.163	818	37,8%	45.959	13.180	28,7%	-9,1
	Femmes	1.729	663	38,3%	37.667	9.222	24,5%	-13,9
	Total	3.892	1.481	38,1%	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays	Hommes	16.331	8.634	52,9%	271.165	103.276	38,1%	-14,8
	Femmes	13.331	6.966	52,3%	234.664	78.522	33,5%	-18,8
	Total	29.662	15.600	52,6%	505.829	181.798	35,9%	-16,7

D'une manière générale, on constate des flux de sortie vers l'emploi beaucoup plus élevés en Flandre que dans les 2 autres régions. Cela vaut aussi bien pour les entrants (61,6% contre respectivement 47,2% en Région wallonne et 38,1% en Région bruxelloise) que pour la population totale des CCI-DE (44,6% contre respectivement 31,9% et 26,8%).

Si le taux de sortie vers l'emploi des hommes et des femmes est plus ou moins identique parmi les entrants CCI-DE (respectivement 52,9% et 52,3%), tel n'est pas le cas au sein de la population totale des CCI-DE : les femmes y accusent un taux de sortie inférieur à celui des hommes (33,5% contre 38,1%). Cette différence s'explique toutefois par d'autres facteurs que le sexe.

5.2. Selon la région et la classe d'âge

Tableau 4: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et la classe d'âge

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Classe d'âges							
Région flamande	15-24 ans	6.457	4.290	66,4%	29.644	19.709	66,5%	0,0
	25-49 ans	5.985	3.642	60,9%	116.467	60.117	51,6%	-9,2
	50 ans et +	1.195	463	38,7%	48.434	6.952	14,4%	-24,4
	Total	13.637	8.395	61,6%	194.545	86.778	44,6%	-17,0
Région wallonne	15-24 ans	7.967	3.897	48,9%	42.451	20.170	47,5%	-1,4
	25-49 ans	3.444	1.643	47,7%	137.610	48.606	35,3%	-12,4
	50 ans et +	722	184	25,5%	47.597	3.842	8,1%	-17,4
	Total	12.133	5.724	47,2%	227.658	72.618	31,9%	-15,3
Région de Bruxelles-Cap.	15-24 ans	1.666	693	41,6%	9.712	4.003	41,2%	-0,4
	25-49 ans	1.951	715	36,6%	58.303	17.135	29,4%	-7,3
	50 ans et +	275	73	26,5%	15.611	1.264	8,1%	-18,4
	Total	3.892	1.481	38,1%	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays	15-24 ans	16.090	8.880	55,2%	81.807	43.882	53,6%	-1,5
	25-49 ans	11.380	6.000	52,7%	312.380	125.858	40,3%	-12,4
	50 ans et +	2.192	720	32,8%	111.642	12.058	10,8%	-22,0
	Total	29.662	15.600	52,6%	505.829	181.798	35,9%	-16,7

Le taux de sortie vers l'emploi varie de manière significative selon l'âge au sein des 2 populations: plus le demandeur d'emploi avance en âge, plus difficilement il sort de sa situation de chômeur.

Les jeunes (de 15 à 24 ans) bénéficient des flux de sortie vers l'emploi les plus élevés aussi bien pour les entrants (55,2%) que dans la population totale des CCI-DE (53,6%).

Quant aux âgés de 50 ans et +, ils sortent le plus difficilement : 32,8% pour les entrants et 10,8% pour le total de la population. Dans cette classe d'âge, l'écart entre les entrants et le total des CCI-DE s'élève à pas moins de 22 points.

A la différence des autres classes d'âge, la classe des 15-24 ans sort vers l'emploi dans des proportions équivalentes dans la population des entrants et dans celle de la population globale et cela, quelle que soit la région. Ceci peut s'expliquer par la durée de chômage moins longue chez les jeunes.

5.3. Selon la région et la base d'admission

Tableau 5: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et la base d'admission

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Base d'admission							
Région flamande	travail	8.200	4.829	58,9%	163.564	69.620	42,6%	-16,3
	dont travail CPAS	350	153	43,7%	2.843	953	33,5%	-10,2
	études	5.437	3.566	65,6%	30.981	17.158	55,4%	-10,2
	Total	13.637	8.395	61,6%	194.545	86.778	44,6%	-17,0
Région wallonne	travail	4.242	1.837	43,3%	147.656	44.249	30,0%	-13,3
	dont travail CPAS	344	99	28,8%	4.808	949	19,7%	-9,0
	études	7.891	3.887	49,3%	80.002	28.369	35,5%	-13,8
	Total	12.133	5.724	47,2%	227.658	72.618	31,9%	-15,3
Région de Buxelles-Cap.	travail	2.257	787	34,9%	63.306	16.238	25,7%	-9,2
	dont travail CPAS	208	52	25,0%	3.779	676	17,9%	-7,1
	études	1.635	694	42,4%	20.320	6.164	30,3%	-12,1
	Total	3.892	1.481	38,1%	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays	travail	14.699	7.453	50,7%	374.526	130.107	34,7%	-16,0
	dont travail CPAS	902	304	33,7%	11.430	2.578	22,6%	-11,1
	études	14.963	8.147	54,4%	131.303	51.691	39,4%	-15,1
	Total	29.662	15.600	52,6%	505.829	181.798	35,9%	-16,7

Le taux de sortie des CCI-DE admis sur la base des études est supérieur au taux de sortie des CCI-DE admis sur la base du travail et cela, à la fois dans la population globale (respectivement 39,4% et 34,7%) et dans celle des entrants (54,4% contre 50,7%). Ce constat de prime abord paradoxal (une personne qui a déjà travaillé devrait normalement retrouver plus aisément du travail) s'explique en fait par un autre facteur plus déterminant que la base d'admission : l'âge. Les CCI-DE admis sur la base des études sont beaucoup plus jeunes que leurs alter ego admis sur la base du travail. Or, les jeunes CCI-DE présentent des taux de sortie plus élevés que leurs aînés (cf. tableau 4). Le facteur de l'âge l'emporte donc sur la base d'admission¹¹. Le point 6 ci-après confirme, qu'à caractéristiques égales en ce qui concerne l'âge et le niveau d'études, les taux de sorties sont plus élevés pour les CCI-DE admis sur la base du travail.

Les taux de sortie tant suite à une admission sur la base d'un 'travail' qu'à une admission sur la base des 'études' sont logiquement nettement plus élevés dans la population des entrants. Ceux qui sont admis sur la base du travail enregistrent un taux de sortie de 50,7 % pour les entrants contre un taux de sortie de 34,7 % pour la population totale des CCI-DE (-16 points pourcent d'écart) ; ceux qui sont admis sur la base des études enregistrent respectivement des taux de sortie de 54,4% et 39,4% soit 15,1 points pourcent d'écart. Ces écarts reflètent l'influence de la durée de chômage (voir point 5.7 ci-après).

Dans les deux populations (groupe total et entrants) et dans toutes les régions, les personnes admises au bénéfice des allocations de chômage après des prestations de travail en CPAS enregistrent les taux de sortie les plus faibles. Ce qui s'explique sans doute par les caractéristiques du profil de ce groupe.

¹¹ La même remarque avait été formulée (p.14) dans l'étude des déterminants de la sortie du chômage vers le travail publiée sur notre site à l'adresse suivante : http://www.onem.be/D_stat/Studies/2011/Determinanten/FR.pdf

5.4. Selon la région et la catégorie d'allocation

Tableau 6: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et la catégorie d'allocation

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Catégorie							
Région flamande	Chômeurs avec charge de famille	1.447	672	46,4%	49.206	15.570	31,6%	-14,8
	Chômeurs sans charge de famille	10.462	6.755	64,6%	103.814	54.600	52,6%	-12,0
	Isolés	1.728	968	56,0%	41.525	16.608	40,0%	-16,0
	Total	13.637	8.395	61,6%	194.545	86.778	44,6%	-17,0
Région wallonne	Chômeurs avec charge de famille	1.366	407	29,8%	78.420	17.980	22,9%	-6,9
	Chômeurs sans charge de famille	9.303	4.702	50,5%	95.268	40.126	42,1%	-8,4
	Isolés	1.464	615	42,0%	53.970	14.512	26,9%	-15,1
	Total	12.133	5.724	47,2%	227.658	72.618	31,9%	-15,3
Région de Buxelles-Cap.	Chômeurs avec charge de famille	672	173	25,7%	30.222	5.844	19,3%	-6,4
	Chômeurs sans charge de famille	2.130	894	42,0%	25.937	9.117	35,2%	-6,8
	Isolés	1.090	414	38,0%	27.467	7.441	27,1%	-10,9
	Total	3.892	1.481	38,1%	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays	Chômeurs avec charge de famille	3.485	1.252	35,9%	157.848	39.394	25,0%	-11,0
	Chômeurs sans charge de famille	21.895	12.351	56,4%	225.019	103.843	46,1%	-10,3
	Isolés	4.282	1.997	46,6%	122.962	38.561	31,4%	-15,3
	Total	29.662	15.600	52,6%	505.829	181.798	35,9%	-16,7

Dans les 2 populations analysées et dans les 3 régions, ce sont toujours les cohabitants sans charge de famille qui connaissent les taux de sortie les plus élevés suivis des isolés et des cohabitants avec charge de famille (chefs de ménage).

Les différences de taux de sortie entre les 2 populations analysées sont les plus fortes en Région flamande suivie de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale et ce, pour les 3 catégories familiales.

Les taux de sortie extrêmes sont enregistrés d'une part en Région flamande pour les cohabitants sans charge de famille avec 64,6 % dans la population des entrants et pour la Région de Bruxelles-Capitale avec un taux de sortie de seulement 19,3 % pour les chefs de ménage dans la population totale des CCI-DE.

5.5. Selon la région, la catégorie d'allocation et le niveau d'études

Tableau 7: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région, la catégorie familiale et le niveau d'études¹²

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
	Région	CCI-DE entrants en T2 2010				CCI-DE total en T2 2010			
		Région flamande	Région wallonne	Région de Bruxelles-Cap.	Pays	Région flamande	Région wallonne	Région de Bruxelles-Cap.	Pays
Niveau d'études	Catégorie d'allocation								
primaire	Cohabitant avec charge de famille	42,3%	24,5%	23,0%	31,2%	31,2%	20,4%	17,6%	22,9%
	Cohabitant sans charge de famille	56,9%	40,1%	33,2%	47,8%	46,1%	34,6%	30,5%	39,4%
	Isolé	49,7%	33,5%	30,0%	38,9%	34,8%	21,8%	22,4%	26,1%
	Total	53,6%	36,1%	29,7%	43,2%	39,2%	25,6%	22,5%	30,0%
secondaire	Cohabitant avec charge de famille	55,2%	34,9%	23,5%	41,6%	38,3%	28,9%	23,7%	31,0%
	Cohabitant sans charge de famille	67,5%	51,9%	46,8%	58,6%	57,9%	48,1%	38,0%	51,7%
	Isolé	59,2%	45,9%	40,5%	50,5%	45,9%	34,4%	30,8%	37,8%
	Total	65,8%	50,1%	42,8%	56,4%	51,9%	40,0%	31,5%	43,7%
supérieur	Cohabitant avec charge de famille	51,6%	43,6%	41,8%	47,2%	39,2%	29,5%	23,7%	31,5%
	Cohabitant sans charge de famille	71,2%	62,5%	49,7%	65,3%	60,9%	52,4%	43,0%	54,9%
	Isolé	63,5%	55,9%	47,7%	56,4%	47,7%	37,5%	34,3%	40,0%
	Total	68,6%	60,5%	48,3%	62,5%	54,2%	44,2%	35,2%	46,3%
Total		61,7%	47,2%	38,2%	52,7%	45,3%	31,9%	26,8%	36,2%

Même à niveau d'études comparable et quelle que soit la région, les chefs de famille et ensuite les isolés ont des taux de sortie plus faibles que les cohabitants.

¹² Lorsque le croisement des différentes variables du profil débouche sur des sous-groupes de population trop petits en nombre (moins de 100 personnes), nous avons surligné en gris les chiffres des flux de sortie ou abandonné le calcul des flux de sortie.

5.6. Selon la région et le type de cohabitant avec charge de famille

Tableau 8: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et le type de cohabitants avec charge de famille

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Catégorie des cohabitants avec charge de famille							
Région flamande	Cohabitant avec partenaire sans revenu	624	294	47,1%	16.383	5.836	35,6%	-11,5
	Isolé avec enfants	585	274	46,8%	17.239	6.706	38,9%	-7,9
	Isolé avec pension alimentaire	86	40	46,5%	3.926	1.334	34,0%	-12,5
	Cohabitant avec pensionné(s)	92	41	44,6%	2.869	881	30,7%	-13,9
Région wallonne	Cohabitant avec partenaire sans revenu	555	153	27,6%	22.682	5.046	22,2%	-5,3
	Isolé avec enfants	560	180	32,1%	36.706	8.692	23,7%	-8,5
	Isolé avec pension alimentaire	93	28	30,1%	11.451	2.724	23,8%	-6,3
	Cohabitant avec pensionné(s)	142	42	29,6%	5.439	1.144	21,0%	-8,5
Région de Bruxelles-Cap.	Cohabitant avec partenaire sans revenu	366	97	26,5%	13.126	2.681	20,4%	-6,1
	Isolé avec enfants	245	63	25,7%	12.395	2.317	18,7%	-7,0
	Isolé avec pension alimentaire	22	4	18,2%	2.917	519	17,8%	-0,4
	Cohabitant avec pensionné(s)	37	9	24,3%	1.124	220	19,6%	-4,8
Pays	Cohabitant avec partenaire sans revenu	1.545	544	35,2%	52.191	13.563	26,0%	-9,2
	Isolé avec enfants	1.390	517	37,2%	66.340	17.715	26,7%	-10,5
	Isolé avec pension alimentaire	201	72	35,8%	18.294	4.577	25,0%	-10,8
	Cohabitant avec pensionné(s)	271	92	33,9%	9.432	2.245	23,8%	-10,1

Dans les 2 populations étudiées, les taux de sortie des différents types de cohabitants avec charge de famille sont très proches. Relevons toutefois, en Région de Bruxelles-Capitale, les taux de sortie particulièrement faibles des isolés avec enfants ou des isolés débiteurs de pensions alimentaires (respectivement 18,7 et 17,8 % dans la population totale des CCI-DE).

5.7. Selon la région et la durée

Tableau 9: Les flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et la durée

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010				
		CCI-DE total en T2 2010		
		Total	Sorties dans les 12 mois	
			Nombre	%
Région	Durée chômage			
Région flamande	< 1 an	90.090	52.756	58,6%
	1-2 ans	40.129	21.106	52,6%
	2-5 ans	30.861	9.827	31,8%
	5 ans et +	33.465	3.089	9,2%
	Total	194.545	86.778	44,6%
Région wallonne	< 1 an	80.773	35.177	43,6%
	1-2 ans	42.418	18.453	43,5%
	2-5 ans	44.197	12.773	28,9%
	5 ans et +	60.270	6.215	10,3%
	Total	227.658	72.618	31,9%
Région de Bruxelles-Cap.	< 1 an	26.215	9.711	37,0%
	1-2 ans	15.671	5.620	35,9%
	2-5 ans	19.388	4.697	24,2%
	5 ans et +	22.352	2.374	10,6%
	Total	83.626	22.402	26,8%
Pays	< 1 an	197.078	97.644	49,5%
	1-2 ans	98.218	45.179	46,0%
	2-5 ans	94.446	27.297	28,9%
	5 ans et +	116.087	11.678	10,1%
	Total	505.829	181.798	35,9%

Sans surprise, les taux de sortie diminuent dans chaque Région en fonction de la hausse de la durée du chômage. Les différences entre régions s'amenuisent au fur et à mesure que la durée du chômage augmente. Au-delà des 2 années de chômage surtout, se replacer sur le marché de l'emploi devient sensiblement plus difficile quelle que soit la région. Pour les durées les plus longues (5 ans et +), les flux de sortie avoisinent à peine les 10% dans les 3 régions.

5.8. Selon la région et le niveau d'études

Tableau 10: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et le niveau d'études

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Niveau d'études							
Région flamande	primaire	5.255	2.818	53,6%	104.124	40.823	39,2%	-14,4
	secondaire	5.162	3.398	65,8%	59.412	30.828	51,9%	-13,9
	supérieur	3.096	2.123	68,6%	27.645	14.993	54,2%	-14,3
	inconnu	124	56	45,2%	3.364	134	4,0%	-41,2
	Total	13.637	8.395	61,6%	194.545	86.778	44,6%	-17,0
Région wallonne	primaire	4.289	1.549	36,1%	134.976	34.565	25,6%	-10,5
	secondaire	5.288	2.647	50,1%	68.367	27.332	40,0%	-10,1
	supérieur	2.470	1.495	60,5%	24.201	10.688	44,2%	-16,4
	inconnu	86	33	38,4%	114	33	28,9%	-9,4
	Total	12.133	5.724	47,2%	227.658	72.618	31,9%	-15,3
Région de Bruxelles-Cap.	primaire	1.763	523	29,7%	49.803	11.215	22,5%	-7,1
	secondaire	1.084	464	42,8%	18.733	5.892	31,5%	-11,4
	supérieur	1.000	483	48,3%	14.989	5.281	35,2%	-13,1
	inconnu	45	11	24,4%	101	14	13,9%	-10,6
	Total	3.892	1.481	38,1%	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays	primaire	11.307	4.890	43,2%	288.903	86.603	30,0%	-13,3
	secondaire	11.534	6.509	56,4%	146.512	64.052	43,7%	-12,7
	supérieur	6.566	4.101	62,5%	66.835	30.962	46,3%	-16,1
	inconnu	255	100	39,2%	3.579	181	5,1%	-34,2
	Total	29.662	15.600	52,6%	505.829	181.798	35,9%	-16,7

Même à qualification égale, il y a des écarts importants entre les régions.

Sans surprise non plus, les taux de sortie augmentent au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. Chez les entrants, les écarts entre régions se creusent lorsque la qualification diminue : l'écart le plus important entre la Région flamande et la Région bruxelloise s'élève à 24 points pourcent pour le niveau de l'enseignement primaire chez les entrants.

5.9. Selon la région, l'âge, le niveau d'études

Tableau 11: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région, l'âge et le niveau d'études

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
Région	Classe d'âge	CCI-DE entrants en T2 2010				CCI-DE total en T2 2010			
	Niveau d'études	<25 ans	25-49 ans	50 ans et +	Total	<25 ans	25-49 ans	50 ans et +	Total
Région flamande	primaire	57,7%	52,9%	38,2%	53,6%	60,7%	47,5%	12,5%	39,2%
	secondaire	70,2%	64,2%	38,4%	65,8%	71,9%	55,8%	16,8%	51,9%
	supérieur	78,7%	66,7%	43,3%	68,6%	79,5%	60,3%	22,9%	54,2%
	Total	66,4%	60,9%	38,7%	61,6%	66,5%	51,6%	14,4%	44,6%
Région wallonne	primaire	37,5%	37,6%	23,0%	36,1%	39,9%	30,2%	7,0%	25,6%
	secondaire	50,8%	49,7%	32,5%	50,1%	54,0%	39,6%	10,0%	40,0%
	supérieur	66,0%	58,5%	28,1%	60,5%	67,2%	47,4%	14,2%	44,2%
	Total	48,9%	47,7%	25,5%	47,2%	47,5%	35,3%	8,1%	31,9%
Région de Bxl-Capitale	primaire	33,7%	27,6%	23,6%	29,7%	38,2%	25,2%	6,6%	22,5%
	secondaire	43,9%	41,5%	33,3%	42,8%	44,5%	31,4%	10,7%	31,5%
	supérieur	57,8%	46,8%	31,7%	48,3%	54,7%	38,5%	13,1%	35,2%
	Total	41,6%	36,6%	26,5%	38,1%	41,2%	29,4%	8,1%	26,8%
Pays	primaire	46,1%	42,9%	30,6%	43,2%	47,1%	35,2%	9,1%	30,0%
	secondaire	57,3%	57,7%	36,3%	56,4%	59,5%	44,8%	13,7%	43,7%
	supérieur	70,2%	60,5%	36,9%	62,5%	70,7%	50,5%	18,1%	46,3%
	Total	55,2%	52,7%	32,8%	52,6%	53,6%	40,3%	10,8%	35,9%

Dans chaque classe d'âge, le taux de sortie vers l'emploi augmente avec le niveau d'études.

Chez les jeunes, il y a peu de différences entre les entrants et la population totale (du fait aussi de la durée de chômage moins longue chez les jeunes).

5.10. Selon la région et la nationalité

Tableau 12: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la région et la nationalité

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010								
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois		Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%		Nombre	%	
Région	Nationalité							
Région flamande	belge	12.118	7.723	63,7%	176.354	78.923	44,8%	-19,0
	étrangère UE	746	333	44,6%	8.863	3.691	41,6%	-3,0
	étrangère hors UE	773	339	43,9%	9.328	4.164	44,6%	0,7
	Total	13.637	8.395	61,6%	194.545	86.778	44,6%	-17,0
Région wallonne	belge	11.112	5.346	48,1%	202.658	65.829	32,5%	-15,6
	étrangère UE	670	260	38,8%	20.049	5.206	26,0%	-12,8
	étrangère hors UE	351	118	33,6%	4.951	1.583	32,0%	-1,6
	Total	12.133	5.724	47,2%	227.658	72.618	31,9%	-15,3
Région de Bruxelles-Cap.	belge	2.753	1.145	41,6%	64.808	17.559	27,1%	-14,5
	étrangère UE	558	171	30,6%	9.612	2.510	26,1%	-4,5
	étrangère hors UE	581	165	28,4%	9.206	2.333	25,3%	-3,1
	Total	3.892	1.481	38,1%	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays	belge	25.983	14.214	54,7%	443.820	162.311	36,6%	-18,1
	étrangère UE	1.974	764	38,7%	38.524	11.407	29,6%	-9,1
	étrangère hors UE	1.705	622	36,5%	23.485	8.080	34,4%	-2,1
	Total	29.662	15.600	52,6%	505.829	181.798	35,9%	-16,7

Dans la population des entrants, les taux de sortie des étrangers sont toujours plus bas que ceux des Belges. Ces écarts s'amenuisent dans la population totale. Il y a peu de différences entre les taux de sortie des étrangers de l'UE ou hors UE. Dans la population totale, les étrangers de l'Union européenne enregistrent un taux de sortie vers l'emploi inférieur à celui des autres ressortissants étrangers du fait de leur profil spécifique constitué davantage de personnes âgées de 50 ans et + et de chômeurs de très longue durée dont les taux de sortie sont particulièrement bas.

6. Comparaison des flux de sortie des deux populations par âge

6.1. Selon l'âge, la base d'admission et le niveau d'étude

Tableau 13: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon l'âge, la base d'admission et le niveau d'études

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
	Niveau d'études	CCI-DE entrants en T2 2010				CCI-DE total en T2 2010			
		primaire	secondaire	supérieur	Total	primaire	secondaire	supérieur	Total
Classe d'âges	Base d'admission								
15-24 ans	travail	52,4%	68,7%	73,5%	62,0%	57,8%	70,7%	75,8%	64,0%
	dont sur la base du travail via un CPAS	37,3%	46,7%	0,0%	38,0%	35,0%	46,7%	20,0%	36,5%
	études	44,6%	55,5%	69,9%	54,0%	43,4%	55,7%	69,2%	50,0%
	Total	46,1%	57,3%	70,2%	55,2%	47,1%	59,5%	70,7%	53,6%
25-49 ans	travail	42,8%	59,0%	58,8%	51,9%	38,2%	49,5%	50,9%	43,2%
	dont sur la base du travail via un CPAS	30,4%	52,8%	36,0%	32,3%	24,8%	30,4%	27,8%	25,6%
	études	45,5%	48,3%	66,7%	59,5%	23,5%	32,3%	48,7%	30,4%
	Total	42,9%	57,7%	60,5%	52,7%	35,2%	44,8%	50,5%	40,3%
50 ans et +	travail	30,7%	36,5%	36,9%	32,9%	9,1%	13,8%	18,1%	10,8%
	dont sur la base du travail via un CPAS	36,5%	52,9%	22,2%	36,7%	7,9%	12,4%	12,8%	9,0%
	études	/	/	/	/	3,2%	4,0%	17,1%	6,1%
	Total	30,6%	36,3%	36,9%	32,8%	9,1%	13,7%	18,1%	10,8%
Total		43,2%	56,4%	62,5%	52,6%	30,0%	43,7%	46,3%	35,9%

Les taux de sortie des chômeurs admis sur la base du travail, qui disposent donc d'une expérience professionnelle (plus longue), sont pratiquement toujours plus élevés que les taux de sortie des chômeurs admis sur la base des études. L'écart est toutefois moins important pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

6.2. Selon l'âge, l'inaptitude au travail et la durée du chômage

Tableau 14: Flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 selon l'âge, l'inaptitude au travail et la durée du chômage

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010						
	Classe d'âge	< 25 ans	25 à <35 ans	35 à < 49 ans	50 ans et +	Total
Inaptitude au travail	Durée de chômage					
<= 33 %	< 1 an	55,5%	53,8%	47,3%	31,9%	50,2%
	1 à < 2 ans	56,0%	52,6%	45,5%	22,7%	47,3%
	2 à < 5 ans	44,0%	38,6%	32,4%	9,5%	30,8%
	5 ans et +	35,7%	25,9%	17,6%	2,9%	11,2%
	Total	53,9%	47,6%	37,7%	11,5%	37,8%
> 33 %	< 1 an	24,8%	22,8%	17,8%	10,4%	17,4%
	1 à < 2 ans	22,2%	17,2%	13,8%	7,8%	13,3%
	2 à < 5 ans	13,0%	10,5%	7,2%	2,7%	6,7%
	5 ans et +	9,5%	5,6%	3,4%	1,2%	2,8%
	Total	17,5%	11,7%	7,6%	2,9%	6,9%
Total		53,6%	46,6%	34,9%	10,8%	35,9%

L'inaptitude au travail de plus de 33% touche surtout les chômeurs âgés et les chômeurs de longue durée dont les taux de sortie sont déjà particulièrement bas. Elle se traduit par des taux de sortie encore plus bas pour ces 2 groupes à risque : 2,9% pour les 50 ans et + et 2,8% pour les durées de 5 ans et +.

7. Comparaison des flux de sortie des deux populations par sexe

7.1. Selon le sexe, la nationalité et la catégorie familiale

Tableau 15: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon le sexe, la nationalité et la catégorie familiale

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010							
Nationalité	Catégorie d'allocation	CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Belges	Cohabitant avec charge de famille	36,2%	37,8%	37,0%	23,8%	26,0%	24,9%
	Cohabitant sans charge de famille	58,2%	57,2%	57,7%	53,5%	40,7%	46,8%
	Isolé	48,2%	52,8%	50,1%	32,9%	30,1%	31,9%
	Total	54,8%	54,6%	54,7%	38,8%	34,1%	36,6%
Etrangers dans l'UE	Cohabitant avec charge de famille	39,0%	27,1%	34,8%	24,1%	22,6%	23,5%
	Cohabitant sans charge de famille	46,7%	35,3%	41,5%	44,6%	31,8%	38,1%
	Isolé	32,6%	36,4%	33,8%	25,2%	23,5%	24,6%
	Total	41,9%	34,1%	38,7%	31,5%	27,1%	29,6%
Etrangers hors UE	Cohabitant avec charge de famille	36,1%	26,2%	31,9%	29,8%	24,0%	28,2%
	Cohabitant sans charge de famille	49,5%	31,1%	43,1%	54,5%	31,5%	46,0%
	Isolé	34,3%	26,4%	32,8%	33,5%	27,6%	32,5%
	Total	40,5%	28,2%	36,5%	37,0%	27,5%	34,4%
Total	Cohabitant avec partenaire sans revenu	38,5%	27,2%	35,2%	27,1%	22,3%	26,0%
	Isolé avec enfants	32,2%	38,7%	37,2%	26,7%	26,7%	26,7%
	Isolé avec pension alimentaire	35,9%	33,3%	35,8%	25,2%	22,5%	25,0%
	Cohabitant avec pensionné(s)	33,7%	34,3%	33,9%	24,6%	22,3%	23,8%
	Total Cohabitant avec charge de famille	36,6%	35,2%	35,9%	24,4%	25,6%	25,0%
	Cohabitant sans charge de famille	57,3%	55,4%	56,4%	52,9%	39,9%	46,1%
	Isolé	44,6%	50,0%	46,6%	32,4%	29,6%	31,4%
	Total	52,9%	52,3%	52,6%	38,1%	33,5%	35,9%

Les écarts entre les flux de sortie vers l'emploi des hommes et des femmes sont plus faibles pour les Belges que pour les étrangers, en particulier ceux qui ne ressortissent pas de l'Union européenne.

7.2. Selon le sexe, la nationalité et le niveau d'études

Tableau 16: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon le sexe, la nationalité et le niveau d'études

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010							
Nationalité	Niveau d'études	CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Belges	primaire	47,7%	40,8%	45,1%	33,8%	25,2%	30,1%
	secondaire	58,3%	55,8%	57,1%	48,7%	40,1%	44,1%
	supérieur	62,9%	67,0%	65,2%	45,0%	49,4%	47,4%
	Total	54,8%	54,6%	54,7%	38,8%	34,1%	36,6%
Etrangers dans l'UE	primaire	41,4%	30,1%	37,8%	29,2%	22,2%	26,5%
	secondaire	48,0%	35,2%	41,8%	42,2%	34,5%	37,9%
	supérieur	39,2%	39,0%	39,1%	35,0%	36,8%	36,0%
	Total	41,9%	34,1%	38,7%	31,5%	27,1%	29,6%
Etrangers hors UE	primaire	39,1%	25,5%	35,1%	35,8%	26,1%	33,4%
	secondaire	50,0%	36,9%	44,2%	41,7%	31,3%	38,1%
	supérieur	47,3%	33,0%	41,0%	44,8%	32,8%	40,5%
	Total	40,5%	28,2%	36,5%	37,0%	27,5%	34,4%
Total	primaire	46,0%	38,6%	43,2%	33,5%	25,0%	30,0%
	secondaire	57,8%	54,8%	56,4%	48,3%	39,8%	43,7%
	supérieur	60,4%	64,0%	62,5%	44,2%	48,1%	46,3%
	Total	52,9%	52,3%	52,6%	38,1%	33,5%	35,9%

Les femmes issues de l'enseignement supérieur et de nationalité belge affichent un flux de sortie vers l'emploi supérieur à celui des hommes (67% contre 62,9% chez les entrants et 49,4% contre 45% dans la population totale des CCI-DE). Dans les autres niveaux d'études, les hommes de nationalité belge ont des taux de sortie plus élevés que les femmes.

Chez les étrangers, les hommes ont pratiquement toujours des taux de sortie supérieurs aux femmes.

7.3. Selon le sexe, la durée du chômage et la catégorie familiale

Tableau 17: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 selon le sexe, la durée du chômage et la catégorie familiale

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
	catégorie d'allocation	Cohabitant avec partenaire sans revenu	Isolé avec enfants	Isolé avec pension alimentaire	Cohabitant avec pensionné(s)	Total Cohabitant avec charge de famille	Cohabitant sans charge de famille	Isolé	Total
Sexe	Durée								
Homme	< 1 an	40,2%	37,1%	36,7%	37,4%	37,6%	60,3%	44,3%	51,8%
	1-2 ans	40,0%	37,1%	36,4%	37,3%	36,6%	59,8%	42,5%	48,4%
	2-5 ans	27,1%	25,6%	25,5%	24,7%	24,0%	39,2%	28,9%	30,1%
	5 ans et +	8,3%	9,5%	9,9%	8,4%	8,1%	11,2%	9,4%	9,1%
	Total	27,1%	26,7%	25,2%	24,6%	24,4%	52,9%	32,4%	38,1%
Femme	< 1 an	26,2%	32,3%	32,4%	31,9%	31,2%	53,3%	46,9%	46,9%
	1-2 ans	28,1%	32,9%	30,1%	36,6%	32,1%	49,8%	41,7%	42,7%
	2-5 ans	22,0%	27,7%	20,0%	24,4%	26,4%	29,4%	25,6%	27,5%
	5 ans et +	12,1%	16,9%	14,0%	8,4%	15,6%	7,9%	8,8%	11,0%
	Total	22,3%	26,7%	22,5%	22,3%	25,6%	39,9%	29,6%	33,5%
Total		26,0%	26,7%	25,0%	23,8%	25,0%	46,1%	31,4%	35,9%

Les taux de sortie vers l'emploi sont plus élevés chez les hommes cohabitants sans charge de famille que chez les femmes de la même catégorie. Chez les cohabitants avec charge de famille c'est l'inverse au niveau de la population totale.

Au sein de la catégorie des cohabitants avec charge de famille, il n'y a pas de grandes différences dans les sous-catégories. Ainsi, les familles monoparentales n'ont pas des taux de sortie plus faibles.

8. Profil de la population des CCI-DE en T2 2010 par province

Tableau 18: Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi différents recensés en T2 2010 selon la province

Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi au 2ème trimestre 2010																								
	Bruxelles (19 communes)		Anvers		Limbourg		Flandre orientale		Brabant flamand		Flandre occidentale		Hainaut		Liège		Luxembourg		Namur		Brabant wallon		Pays	
	16,5%		12,4%		6,1%		8,9%		4,9%		6,2%		19,7%		14,3%		2,3%		5,5%		3,2%		100%	
Total	83.626		62.833		30.723		44.863		24.614		31.512		99.621		72.273		11.687		27.869		16.208		505.829	
Sexe																								
Homme	45.959	55,0%	36.357	57,9%	15.567	50,7%	24.813	55,3%	12.907	52,4%	17.122	54,3%	52.083	52,3%	37.934	52,5%	6.107	52,3%	14.306	51,3%	8.010	49,4%	271.165	53,6%
Femme	37.667	45,0%	26.476	42,1%	15.156	49,3%	20.050	44,7%	11.707	47,6%	14.390	45,7%	47.538	47,7%	34.339	47,5%	5.580	47,7%	13.563	48,7%	8.198	50,6%	234.664	46,4%
Statut																								
CCI-DE sur base du travail à temps plein	63.306	75,7%	53.533	85,2%	24.824	80,8%	37.208	82,9%	20.838	84,7%	27.161	86,2%	62.836	63,1%	46.686	64,6%	7.796	66,7%	18.045	64,7%	12.293	75,8%	374.526	74,0%
dont sur base du travail via un CPAS	3.779	4,5%	1.290	2,1%	207	0,7%	576	1,3%	311	1,3%	459	1,5%	2.269	2,3%	1.541	2,1%	243	2,1%	564	2,0%	191	1,2%	11.430	2,3%
CCI-DE sur base des études	20.320	24,3%	9.300	14,8%	5.899	19,2%	7.655	17,1%	3.776	15,3%	4.351	13,8%	36.785	36,9%	25.587	35,4%	3.891	33,3%	9.824	35,3%	3.915	24,2%	131.303	26,0%
Catégorie d'allocation																								
Chef de famille	30.222	36,1%	18.380	29,3%	6.148	20,0%	11.442	25,5%	5.204	21,1%	8.032	25,5%	36.828	37,0%	25.164	34,8%	3.237	27,7%	9.076	32,6%	4.115	25,4%	157.848	31,2%
Cohabitant	25.937	31,0%	29.708	47,3%	19.759	64,3%	23.120	51,5%	14.520	59,0%	16.707	53,0%	40.884	41,0%	27.308	37,8%	5.766	49,3%	12.391	44,5%	8.919	55,0%	225.019	44,5%
Isolé	27.467	32,8%	14.745	23,5%	4.816	15,7%	10.301	23,0%	4.890	19,9%	6.773	21,5%	21.909	22,0%	19.801	27,4%	2.684	23,0%	6.402	23,0%	3.174	19,6%	122.962	24,3%
Classe d'âge																								
15-24 ans	9.712	11,6%	9.066	14,4%	5.552	18,1%	6.744	15,0%	3.336	13,6%	4.946	15,7%	19.316	19,4%	12.751	17,6%	2.633	22,5%	5.377	19,3%	2.374	14,6%	81.807	16,2%
25-49 ans	58.303	69,7%	38.272	60,9%	18.180	59,2%	27.085	60,4%	14.975	60,8%	17.955	57,0%	60.262	60,5%	44.305	61,3%	6.831	58,4%	16.362	58,7%	9.850	60,8%	312.380	61,8%
50 ans et +	15.611	18,7%	15.495	24,7%	6.991	22,8%	11.034	24,6%	6.303	25,6%	8.611	27,3%	20.043	20,1%	15.217	21,1%	2.223	19,0%	6.130	22,0%	3.984	24,6%	111.642	22,1%
Niveau d'études																								
Enseignement primaire	49.803	59,6%	34.460	54,8%	16.496	53,7%	24.618	54,9%	11.259	45,7%	17.291	54,9%	62.393	62,6%	43.184	59,8%	6.388	54,7%	15.482	55,6%	7.529	46,5%	288.903	57,1%
Enseignement secondaire	18.733	22,4%	18.071	28,8%	10.716	34,9%	12.783	28,5%	8.066	32,8%	9.776	31,0%	29.366	29,5%	20.579	28,5%	3.963	33,9%	9.340	33,5%	5.119	31,6%	146.512	29,0%
Enseignement supérieur	14.989	17,9%	8.763	13,9%	3.495	11,4%	6.583	14,7%	5.248	21,3%	3.556	11,3%	7.817	7,8%	8.467	11,7%	1.326	11,3%	3.039	10,9%	3.552	21,9%	66.835	13,2%
Inconnu	101	0,1%	1.539	2,4%	16	0,1%	879	2,0%	41	0,2%	889	2,8%	45	0,0%	43	0,1%	10	0,1%	8	0,0%	8	0,0%	3.579	0,7%
Nationalité																								
Belge	64.808	77,5%	55.007	87,5%	27.465	89,4%	41.826	93,2%	22.336	90,7%	29.720	94,3%	86.517	86,8%	63.726	88,2%	10.932	93,5%	26.612	95,5%	14.871	91,8%	443.820	87,7%
Etranger de l'UE	9.612	11,5%	3.227	5,1%	2.335	7,6%	1.079	2,4%	1.342	5,5%	880	2,8%	10.779	10,8%	6.529	9,0%	615	5,3%	1.028	3,7%	1.098	6,8%	38.524	7,6%
Etranger hors UE	9.206	11,0%	4.599	7,3%	923	3,0%	1.958	4,4%	936	3,8%	912	2,9%	2.325	2,3%	2.018	2,8%	140	1,2%	229	0,8%	239	1,5%	23.485	4,6%
Durée																								
< 1 an	26.215	31,3%	28.254	45,0%	14.901	48,5%	20.147	44,9%	12.269	49,8%	14.519	46,1%	34.235	34,4%	24.893	34,4%	4.810	41,2%	10.428	37,4%	6.407	39,5%	197.078	39,0%
1-2 ans	15.671	18,7%	13.356	21,3%	6.841	22,3%	8.809	19,6%	5.095	20,7%	6.028	19,1%	18.478	18,5%	13.388	18,5%	2.374	20,3%	5.058	18,1%	3.120	19,2%	98.218	19,4%
2-5 ans	19.388	23,2%	10.386	16,5%	4.390	14,3%	7.402	16,5%	3.648	14,8%	5.035	16,0%	19.268	19,3%	14.548	20,1%	2.214	18,9%	5.223	18,7%	2.944	18,2%	94.446	18,7%
5 ans et +	22.352	26,7%	10.837	17,2%	4.591	14,9%	8.505	19,0%	3.602	14,6%	5.930	18,8%	27.640	27,7%	19.444	26,9%	2.289	19,6%	7.160	25,7%	3.737	23,1%	116.087	22,9%

9. Profil de la population des CCI-DE entrants en T2 2010 par province

Tableau 19: Profil des chômeurs complets demandeurs d'emploi différents indemnisés pour la 1ère fois au cours du 2ème trimestre 2010 selon la province

Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi indemnisés pour la 1ère fois au cours du 2ème trimestre 2010																								
	Bruxelles (19 communes)		Anvers		Limbourg		Flandre orientale		Brabant flamand		Flandre occidentale		Hainaut		Liège		Luxembourg		Namur		Brabant wallon		Pays	
	13,1%		14,1%		7,5%		10,2%		6,7%		7,5%		16,4%		12,6%		3,0%		5,5%		3,5%		100%	
Total	3.892		4.179		2.217		3.035		1.984		2.222		4.851		3.736		886		1.631		1.029		29.662	
Sexe																								
Homme	2.163	55,6%	2.367	56,6%	1.254	56,6%	1.692	55,7%	1.109	55,9%	1.223	55,0%	2.604	53,7%	2.020	54,1%	451	50,9%	896	54,9%	552	53,6%	16.331	55,1%
Femme	1.729	44,4%	1.812	43,4%	963	43,4%	1.343	44,3%	875	44,1%	999	45,0%	2.247	46,3%	1.716	45,9%	435	49,1%	735	45,1%	477	46,4%	13.331	44,9%
Statut																								
CCI-DE sur base du travail à temps plein	2.257	58,0%	2.634	63,0%	1.162	52,4%	1.793	59,1%	1.299	65,5%	1.312	59,0%	1.525	31,4%	1.360	36,4%	316	35,7%	566	34,7%	475	46,2%	14.699	49,6%
dont sur base du travail via un CPAS	208	5,3%	123	2,9%	40	1,8%	85	2,8%	38	1,9%	64	2,9%	166	3,4%	78	2,1%	24	2,7%	51	3,1%	25	2,4%	902	3,0%
CCI-DE sur base des études	1.635	42,0%	1.545	37,0%	1.055	47,6%	1.242	40,9%	685	34,5%	910	41,0%	3.326	68,6%	2.376	63,6%	570	64,3%	1.065	65,3%	554	53,8%	14.963	50,4%
Catégorie d'allocation																								
Chef de famille	672	17,3%	569	13,6%	191	8,6%	312	10,3%	172	8,7%	203	9,1%	524	10,8%	496	13,3%	72	8,1%	175	10,7%	99	9,6%	3.485	11,7%
Cohabitant	2.130	54,7%	2.989	71,5%	1.849	83,4%	2.317	76,3%	1.569	79,1%	1.738	78,2%	3.798	78,3%	2.706	72,4%	708	79,9%	1.269	77,8%	822	79,9%	21.895	73,8%
Isolé	1.090	28,0%	621	14,9%	177	8,0%	406	13,4%	243	12,2%	281	12,6%	529	10,9%	534	14,3%	106	12,0%	187	11,5%	108	10,5%	4.282	14,4%
Classe d'âge																								
15-24 ans	1.666	42,8%	1.850	44,3%	1.201	54,2%	1.492	49,2%	783	39,5%	1.131	50,9%	3.366	69,4%	2.394	64,1%	583	65,8%	1.068	65,5%	556	54,0%	16.090	54,2%
25-49 ans	1.951	50,1%	1.929	46,2%	860	38,8%	1.290	42,5%	1.001	50,5%	905	40,7%	1.245	25,7%	1.110	29,7%	250	28,2%	463	28,4%	376	36,5%	11.380	38,4%
50 ans et +	275	7,1%	400	9,6%	156	7,0%	253	8,3%	200	10,1%	186	8,4%	240	4,9%	232	6,2%	53	6,0%	100	6,1%	97	9,4%	2.192	7,4%
Niveau d'études																								
Enseignement primaire	1.763	45,3%	1.755	42,0%	826	37,3%	1.172	38,6%	653	32,9%	849	38,2%	1.785	36,8%	1.391	37,2%	281	31,7%	536	32,9%	296	28,8%	11.307	38,1%
Enseignement secondaire	1.084	27,9%	1.496	35,8%	906	40,9%	1.126	37,1%	715	36,0%	919	41,4%	2.236	46,1%	1.444	38,7%	410	46,3%	764	46,8%	434	42,2%	11.534	38,9%
Enseignement supérieur	1.000	25,7%	882	21,1%	468	21,1%	717	23,6%	595	30,0%	434	19,5%	796	16,4%	867	23,2%	189	21,3%	323	19,8%	295	28,7%	6.566	22,1%
Inconnu	45	1,2%	46	1,1%	17	0,8%	20	0,7%	21	1,1%	20	0,9%	34	0,7%	34	0,9%	6	0,7%	8	0,5%	4	0,4%	255	0,9%
Nationalité																								
Belge	2.753	70,7%	3.517	84,2%	1.967	88,7%	2.777	91,5%	1.789	90,2%	2.068	93,1%	4.404	90,8%	3.357	89,9%	837	94,5%	1.569	96,2%	945	91,8%	25.983	87,6%
Etranger de l'UE	558	14,3%	289	6,9%	184	8,3%	109	3,6%	109	5,5%	55	2,5%	306	6,3%	216	5,8%	44	5,0%	43	2,6%	61	5,9%	1.974	6,7%
Etranger hors UE	581	14,9%	373	8,9%	66	3,0%	149	4,9%	86	4,3%	99	4,5%	141	2,9%	163	4,4%	5	0,6%	19	1,2%	23	2,2%	1.705	5,7%

Les tableaux précédents reprennent le profil des 2 populations analysées par province. Le Hainaut enregistre le plus grand nombre de chômeurs dans les 2 populations (19,7 % de la population globale et 16,4 % des entrants). Cette province compte également, dans la population totale, les pourcentages les plus élevés de chômeurs admis sur la base des études (36,9 %), de chefs de famille (37 %), de peu qualifiés (62,6 %) et de chômeurs de longue durée (27,7 %).

Bruxelles compte aussi davantage de chômeurs qui du fait de leur profil trouvent difficilement du travail. Ainsi, par exemple, on compte à Bruxelles dans la population totale des CCI-DE relativement plus de chômeurs avec charge de famille (36,1%), la part la plus faible de jeunes (11,6%), de chômeurs de nationalité belge (77,5 %) et une part importante de chômeurs peu qualifiés (59,6%) et de chômeurs de moyenne ou longue durée de chômage (respectivement 23,2 % et 26,7 %). Ce profil se retrouve encore de façon plus marquée chez les entrants (17,3% de chômeurs avec charge de famille par rapport à une moyenne nationale de 11,7% et 28% d'isolés par rapport à une moyenne nationale de 14,4%, 42,8% de jeunes par rapport à une moyenne nationale de 54,2%, 70,7% de chômeurs

de nationalité belge par rapport à une moyenne nationale de 87,6% et le pourcentage le plus élevé de chômeurs issus de l'enseignement primaire :45,3% contre 38,1% pour l'ensemble du pays).

Quelques différences significatives:

- *Bruxelles (19 communes) compte non seulement plus d'étrangers mais également la part la plus importante de Belges d'origine étrangère. Selon une étude du VDAB¹³, la Région de Bruxelles-Capitale recense 30% de personnes âgées de 20 à 64 ans nées en dehors de l'UE ou de nationalité hors UE contre respectivement 6,7% en Région wallonne et 6% en Région flamande.*
- *Les groupes à risque qui sont davantage représentés dans le profil bruxellois se retrouvent également mais dans une moindre mesure dans les provinces wallonnes (ils sont aussi fortement représentés dans le Hainaut) et moins présents dans les provinces flamandes. Ces différences de profil expliquent pour partie les écarts de flux de sortie vers l'emploi.*
- *Chez les entrants, les provinces wallonnes (à l'exception du Brabant wallon) se différencient des provinces flamandes et de Bruxelles par une part beaucoup plus importante de jeunes (entre 64,1% à Liège et 69,4% à Hainaut) et de CCI-DE admis sur la base des études (entre 63,6% à Liège et 68,6% à Hainaut). L'explication réside sans doute dans le fait que les jeunes en stage d'attente (aujourd'hui « d'insertion ») trouvent plus rapidement du travail dans les provinces flamandes.*
- *Les différences de profil entre les provinces concernent aussi bien la population totale des CCI-DE que les entrants CCI-DE.*

¹³ Cf. "Kansengroepen in kaart: Allochtonen op de Vlaamse arbeidsmarkt 2^{de} editie", VDAB Studiedienst, 2012, p.8. Cette étude confirme que les allochtones constituent un groupe à risque qui éprouve davantage de difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, quelle que soit la région.

10. Comparaison des flux de sortie des deux populations par province

Tableau 20: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon la province

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010				Différences relatives de sorties
		Total	Sorties dans les 12 mois			Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%			Nombre	%	
Province									
1	Flandre occidentale	2.222	1.511	68,0%	2	31.512	14.671	46,6%	-21,4
2	Flandre orientale	3.035	1.948	64,2%	4	44.863	19.721	44,0%	-20,2
3	Brabant flamand	1.984	1.219	61,4%	3	24.614	11.455	46,5%	-14,9
4	Limbourg	2.217	1.293	58,3%	1	30.723	14.538	47,3%	-11,0
5	Anvers	4.179	2.424	58,0%	5	62.833	26.393	42,0%	-16,0
6	Brabant wallon	1.029	538	52,3%	6	16.208	5.865	36,2%	-16,1
7	Liège	3.736	1.780	47,6%	9	72.273	23.310	32,3%	-15,4
8	Namur	1.631	768	47,1%	7	27.869	9.115	32,7%	-14,4
9	Luxembourg	886	408	46,0%	8	11.687	3.792	32,4%	-13,6
10	Hainaut	4.851	2.230	46,0%	10	99.621	30.536	30,7%	-15,3
11	Bruxelles(19 communes)	3.892	1.481	38,1%	11	83.626	22.402	26,8%	-11,3
Pays		29.662	15.600	52,6%		505.829	181.798	35,9%	-16,7

La province de Flandre occidentale connaît le flux de sortie vers l'emploi la plus élevé (68 %) pour la population des CCI-DE entrants mais aussi la différence la plus importante de sortie entre cette population et la population globale des CCI-DE (-21,4 points pourcent). Dans la population globale, la province du Limbourg avec ses 47,3 % de sorties vers l'emploi fait légèrement mieux que la Flandre occidentale et le Brabant flamand (respectivement 46,6 et 46,5 % de sorties vers l'emploi).

C'est à Bruxelles (19 communes) avec respectivement 38,1% pour les entrants et 26,8% pour la population totale et dans la province du Hainaut avec respectivement 46% pour les entrants et 30,7% pour la population totale que l'on retrouve les pourcentages de sorties les plus faibles. Les taux de sortie également bas de la province du Luxembourg (46 % et 32,4%) sont fortement à nuancer car l'étude ne prend en compte que l'emploi national et non l'emploi frontalier (vers le Grand-Duché de Luxembourg) qui est particulièrement important dans cette province.

11. Comparaison des flux de sortie des deux populations par arrondissement

Tableau 21: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 selon l'arrondissement

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
CCI-DE entrants en T2 2010				CCI-DE total en T2 2010					
Arrondissement		Total	Sorties dans les 12 mois		Arrondissement		Total	Sorties dans les 12 mois	
			Nombre	%				Nombre	%
1	Dixmude	89	65	73,0%	2	Dixmude	1.094	550	50,3%
2	Roulers	258	183	70,9%	1	Roulers	3.150	1.616	51,3%
3	Bruges	499	348	69,7%	20	Bruges	7.953	3.363	42,3%
4	Fumes	101	70	69,3%	7	Fumes	1.615	771	47,7%
5	Ypres	230	159	69,1%	9	Ypres	2.794	1.332	47,7%
6	Tielt	147	99	67,3%	3	Tielt	1.698	853	50,2%
7	Ostende	333	221	66,4%	16	Ostende	5.833	2.611	44,8%
8	Audenarde	254	166	65,4%	12	Audenarde	3.500	1.598	45,7%
9	Courtrai	565	366	64,8%	6	Courtrai	7.375	3.575	48,5%
10	Gand	1.122	726	64,7%	18	Gand	17.637	7.715	43,7%
11	Saint-Nicolas	497	318	64,0%	21	Saint-Nicolas	8.015	3.274	40,8%
12	Alost	582	372	63,9%	14	Alost	8.248	3.724	45,2%
13	Louvain	903	577	63,9%	4	Louvain	10.792	5.258	48,7%
14	Termonde	409	261	63,8%	10	Termonde	5.126	2.388	46,6%
15	Turnhout	945	587	62,1%	13	Turnhout	13.655	6.199	45,4%
16	Eeklo	171	105	61,4%	19	Eeklo	2.337	1.022	43,7%
17	Hasselt	1.060	643	60,7%	5	Hasselt	15.686	7.621	48,6%
18	Malines	752	455	60,5%	11	Malines	9.721	4.477	46,1%
19	Hal-Vilvorde	1.081	642	59,4%	15	Hal-Vilvorde	13.822	6.197	44,8%
20	Waremmme	248	143	57,7%	22	Waremmme	3.565	1.429	40,1%
21	Maaseik	632	361	57,1%	8	Maaseik	7.667	3.656	47,7%
22	Anvers	2.482	1.382	55,7%	25	Anvers	4.738	1.708	36,0%
23	Ath	268	149	55,6%	23	Ath	39.457	15.717	39,8%
24	Tongres	525	289	55,0%	17	Tongres	7.370	3.261	44,2%
25	Neufchâteau	197	108	54,8%	26	Neufchâteau	2.627	947	36,0%
26	Mouscron	246	130	52,8%	28	Mouscron	4.607	1.636	35,5%
27	Marche-en-Famenne	198	104	52,5%	27	Marche-en-Famenne	2.815	1.011	35,9%
28	Nivelles	1.029	538	52,3%	24	Nivelles	16.208	5.865	36,2%
29	Tournai	508	258	50,8%	30	Tournai	8.398	2.910	34,7%
30	Bastogne	136	69	50,7%	29	Bastogne	1.837	643	35,0%
31	Dinant	341	170	49,9%	31	Dinant	6.007	2.007	33,4%
32	Verviers	804	388	48,3%	34	Verviers	15.121	4.935	32,6%
33	Namur	1.028	493	48,0%	32	Namur	17.384	5.773	33,2%
34	Soignies	651	311	47,8%	36	Soignies	12.928	4.031	31,2%
35	Liège	2.327	1.086	46,7%	35	Liège	47.331	14.872	31,4%
36	Huy	357	163	45,7%	33	Huy	6.256	2.074	33,2%
37	Charleroi	1.629	716	44,0%	40	Charleroi	37.175	11.001	29,6%
38	Thuin	585	257	43,9%	37	Thuin	10.715	3.317	31,0%
39	Mons	964	409	42,4%	41	Mons	21.060	5.933	28,2%
40	Philippeville	262	105	40,1%	39	Philippeville	4.478	1.335	29,8%
41	Bruxelles	3.892	1.481	38,1%	42	Bruxelles	83.626	22.402	26,8%
42	Virton	155	57	36,8%	38	Virton	2.137	647	30,3%
43	Arlon	200	70	35,0%	43	Arlon	2.271	544	24,0%
Pays		29.662	15.600	52,6%	Pays		505.829	181.798	35,9%

Quant aux 2 taux de sortie les plus élevés, l'arrondissement de Dixmude alterne avec celui de Roulers (pour les CCI-DE entrants : 73,0 % à Dixmude et 70,9 % à Roulers contre respectivement 50,3 % et 51,3 % pour la population totale des CCI-DE).

L'étude selon les arrondissements confirme les différences importantes relevées par région en terme de flux de sortie vers l'emploi : seulement 2 arrondissements wallons (Waremmme et Ath) s'intercalent entre les arrondissements flamands. Quant aux autres arrondissements wallons, ils affichent tous des flux de sortie inférieurs aux arrondissements flamands. Comme pour les provinces, il faut aussi rappeler que l'emploi frontalier n'est pas pris en compte.

11.1. Selon l'arrondissement et la durée de chômage (< ou >= 2 ans)

Tableau 22: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 selon l'arrondissement et la durée de chômage <2ans ou de 2 ans et +

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
Durée de chômage < 2 ans					Durée de chômage >= 2 ans				
Arrondissement		Total	Sorties dans les 12 mois		Arrondissement		Total	Sorties dans les 12 mois	
			Nombre	%				Nombre	%
1	Roulers	2.219	1.422	64,1%	1	Furnes	564	133	23,6%
2	Tielt	1.177	750	63,7%	2	Hasselt	4.610	1.072	23,3%
3	Dixmude	781	495	63,4%	3	Hal-Vilvorde	4.222	958	22,7%
4	Ypres	1.884	1.163	61,7%	4	Ostende	2.172	464	21,4%
5	Bruges	4.611	2.833	61,4%	5	Louvain	3.028	643	21,2%
6	Furnes	1.051	638	60,7%	6	Maaseik	2.104	446	21,2%
7	Courtrai	5.163	3.117	60,4%	7	Waremme	1.489	314	21,1%
8	Audenarde	2.261	1.346	59,5%	8	Gand	6.390	1.337	20,9%
9	Louvain	7.764	4.615	59,4%	9	Roulers	931	194	20,8%
10	Hasselt	11.076	6.549	59,1%	10	Courtrai	2.212	458	20,7%
11	Termonde	3.546	2.089	58,9%	11	Bastogne	714	147	20,6%
12	Ostende	3.661	2.147	58,6%	12	Neufchâteau	967	198	20,5%
13	Turnhout	9.108	5.333	58,6%	13	Audenarde	1.239	252	20,3%
14	Eeklo	1.503	880	58,5%	14	Mouscron	2.061	419	20,3%
15	Alost	5.423	3.172	58,5%	15	Huy	2.888	574	19,9%
16	Maaseik	5.563	3.210	57,7%	16	Tielt	521	103	19,8%
17	Malines	6.806	3.901	57,3%	17	Malines	2.915	576	19,8%
18	Gand	11.247	6.378	56,7%	18	Anvers	13.761	2.715	19,7%
19	Saint-Nicolas	4.976	2.764	55,5%	19	Alost	2.825	552	19,5%
20	Tongres	5.103	2.819	55,2%	20	Tournai	3.791	740	19,5%
21	Hal-Vilvorde	9.600	5.239	54,6%	21	Tongres	2.267	442	19,5%
22	Waremme	2.076	1.115	53,7%	22	Marche-en-Famenne	1.153	223	19,3%
23	Anvers	25.696	13.002	50,6%	23	Verviers	6.829	1.302	19,1%
24	Ath	2.648	1.312	49,5%	24	Turnhout	4.547	866	19,0%
25	Nivelles	9.527	4.647	48,8%	25	Ath	2.090	396	18,9%
26	Mouscron	2.546	1.217	47,8%	26	Termonde	1.580	299	18,9%
27	Marche-en-Famenne	1.662	788	47,4%	27	Liège	22.786	4.303	18,9%
28	Tournai	4.607	2.170	47,1%	28	Virton	820	154	18,8%
29	Dinant	3.294	1.532	46,5%	29	Ypres	910	169	18,6%
30	Neufchâteau	1.660	749	45,1%	30	Nivelles	6.681	1.218	18,2%
31	Namur	9.822	4.405	44,8%	31	Namur	7.562	1.368	18,1%
32	Huy	3.368	1.500	44,5%	32	Dixmude	313	55	17,6%
33	Bastogne	1.123	496	44,2%	33	Charleroi	17.697	3.103	17,5%
34	Verviers	8.292	3.633	43,8%	34	Dinant	2.713	475	17,5%
35	Thuin	5.736	2.475	43,1%	35	Soignies	5.890	1.012	17,2%
36	Liège	24.545	10.569	43,1%	36	Eeklo	834	142	17,0%
37	Soignies	7.038	3.019	42,9%	37	Bruxelles	41.740	7.071	16,9%
38	Philippeville	2.370	987	41,6%	38	Thuin	4.979	842	16,9%
39	Charleroi	19.478	7.898	40,5%	39	Saint-Nicolas	3.039	510	16,8%
40	Mons	10.660	4.192	39,3%	40	Mons	10.400	1.741	16,7%
41	Virton	1.317	493	37,4%	41	Philippeville	2.108	348	16,5%
42	Bruxelles	41.886	15.331	36,6%	42	Bruges	3.342	530	15,9%
43	Arlon	1.422	433	30,5%	43	Arlon	849	111	13,1%
Pays		295.296	142.823	48,4%	Pays		210.533	38.975	18,5%

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment (cf. point 5.7), lorsque la durée du chômage atteint 2 ans, s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail pose problème dans toutes les régions. Le tableau précédent établit le classement des arrondissements par ordre décroissant du flux de sortie vers l'emploi selon que la personne dispose d'une durée de chômage inférieure à 2 ans (colonnes de gauche) ou supérieure ou égale à 2 ans (colonnes de droite). Ce tableau confirme que la réinsertion des chômeurs de longue durée est un problème dans toutes les sous-régions.

12. Profil de la population des CCI-DE en T2 2010 dans les grandes villes

Tableau 23: Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi différents recensés en T2 2010 dans les grandes villes

Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi indemnisés au cours du 2ème trimestre 2010																
	Anvers		Gand		Autres communes - Région flamande		Charleroi		Liège		Autres communes - Région wallonne		Bruxelles (19 communes)		Pays	
	5,3%		2,4%		30,8%		4,0%		3,7%		37,3%		16,5%		100%	
Total	26.656		11.908		155.981		20.223		18.875		188.560		83.626		505.829	
Sexe																
Homme	16.768	62,9%	7.129	59,9%	82.869	53,1%	11.279	55,8%	11.032	58,4%	96.129	51,0%	45.959	55,0%	271.165	53,6%
Femme	9.888	37,1%	4.779	40,1%	73.112	46,9%	8.944	44,2%	7.843	41,6%	92.431	49,0%	37.667	45,0%	234.664	46,4%
Base d'admission																
base travail à temps plein	22.558	84,6%	9.279	77,9%	131.727	84,5%	12.366	61,1%	11.560	61,2%	123.730	65,6%	63.306	75,7%	374.526	74,0%
dont via un CPAS	992	3,7%	198	1,7%	1.653	1,1%	743	3,7%	467	2,5%	3.598	1,9%	3.779	4,5%	11.430	2,3%
base des études	4.098	15,4%	2.629	22,1%	24.254	15,5%	7.857	38,9%	7.315	38,8%	64.830	34,4%	20.320	24,3%	131.303	26,0%
Catégorie d'allocation																
Coh.avec charge de famille	9.526	35,7%	3.372	28,3%	36.308	23,3%	8.897	44,0%	6.664	35,3%	62.859	33,3%	30.222	36,1%	157.848	31,2%
Coh.sans charge de famille	8.820	33,1%	4.427	37,2%	90.567	58,1%	5.757	28,5%	4.536	24,0%	84.975	45,1%	25.937	31,0%	225.019	44,5%
Isolé	8.310	31,2%	4.109	34,5%	29.106	18,7%	5.569	27,5%	7.675	40,7%	40.726	21,6%	27.467	32,8%	122.962	24,3%
Classe d'âge																
15-24 ans	3.616	13,6%	1.771	14,9%	24.257	15,6%	3.738	18,5%	2.964	15,7%	35.749	19,0%	9.712	11,6%	81.807	16,2%
25-49 ans	17.543	65,8%	7.913	66,5%	91.011	58,3%	12.904	63,8%	12.311	65,2%	112.395	59,6%	58.303	69,7%	312.380	61,8%
50 ans et +	5.497	20,6%	2.224	18,7%	40.713	26,1%	3.581	17,7%	3.600	19,1%	40.416	21,4%	15.611	18,7%	111.642	22,1%
Niveau d'études																
Enseignement primaire	16.097	60,4%	6.242	52,4%	81.785	52,4%	13.706	67,8%	10.751	57,0%	110.519	58,6%	49.803	59,6%	288.903	57,1%
Enseignement secondaire	6.181	23,2%	2.819	23,7%	50.412	32,3%	5.394	26,7%	5.219	27,7%	57.754	30,6%	18.733	22,4%	146.512	29,0%
Enseignement supérieur	3.709	13,9%	2.625	22,0%	21.311	13,7%	1.113	5,5%	2.891	15,3%	20.197	10,7%	14.989	17,9%	66.835	13,2%
Inconnu	669	2,5%	222	1,9%	2.473	1,6%	10	0,0%	14	0,1%	90	0,0%	101	0,1%	3.579	0,7%
Nationalité																
Belge	21.323	80,0%	10.557	88,7%	144.474	92,6%	17.067	84,4%	16.092	85,3%	169.499	89,9%	64.808	77,5%	443.820	87,7%
Etranger de l'UE	1.915	7,2%	431	3,6%	6.517	4,2%	2.034	10,1%	1.891	10,0%	16.124	8,6%	9.612	11,5%	38.524	7,6%
Etranger hors UE	3.418	12,8%	920	7,7%	4.990	3,2%	1.122	5,5%	892	4,7%	2.937	1,6%	9.206	11,0%	23.485	4,6%
Durée de chômage																
< 1 an	11.316	42,5%	4.940	41,5%	73.834	47,3%	6.423	31,8%	5.986	31,7%	68.364	36,3%	26.215	31,3%	197.078	39,0%
1-2 ans	6.206	23,3%	2.582	21,7%	31.341	20,1%	3.850	19,0%	3.422	18,1%	35.146	18,6%	15.671	18,7%	98.218	19,4%
2-5 ans	4.853	18,2%	2.183	18,3%	23.825	15,3%	4.230	20,9%	4.045	21,4%	35.922	19,1%	19.388	23,2%	94.446	18,7%
5 ans et +	4.281	16,1%	2.203	18,5%	26.981	17,3%	5.720	28,3%	5.422	28,7%	49.128	26,1%	22.352	26,7%	116.087	22,9%

13. Profil de la population des CCI-DE entrants en T2 2010 dans les grandes villes

Tableau 24: Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi différents recensés pour la 1^{ère} fois en T2 2010 dans les grandes villes

Profil des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi indemnisés au cours du 2ème trimestre 2010																
	Anvers		Gand		Autres communes - Région flamande		Charleroi		Liège		Autres communes - Région wallonne		Bruxelles(19 communes)		Pays	
	5,3%		2,3%		38,3%		2,8%		2,8%		35,3%		13,1%		100%	
Total	1.579		691		11.367		820		840		10.473		3.892		29.662	
Sexe																
Homme	917	58,1%	362	52,4%	6.366	56,0%	450	54,9%	444	52,9%	5.629	53,7%	2.163	55,6%	16.331	55,1%
Femme	662	41,9%	329	47,6%	5.001	44,0%	370	45,1%	396	47,1%	4.844	46,3%	1.729	44,4%	13.331	44,9%
Base d'admission																
base travail à temps plein	1.037	65,7%	386	55,9%	6.777	59,6%	255	31,1%	314	37,4%	3.673	35,1%	2.257	58,0%	14.699	49,6%
dont via un CPAS	89	5,6%	19	2,7%	242	2,1%	51	6,2%	15	1,8%	278	2,7%	208	5,3%	902	3,0%
base des études	542	34,3%	305	44,1%	4.590	40,4%	565	68,9%	526	62,6%	6.800	64,9%	1.635	42,0%	14.963	50,4%
Catégorie d'allocation																
Coh.avec charge de famille	307	19,4%	102	14,8%	1.038	9,1%	128	15,6%	136	16,2%	1.102	10,5%	672	17,3%	3.485	11,7%
Coh.sans charge de famille	907	57,4%	435	63,0%	9.120	80,2%	562	68,5%	468	55,7%	8.273	79,0%	2.130	54,7%	21.895	73,8%
Isolé	365	23,1%	154	22,3%	1.209	10,6%	130	15,9%	236	28,1%	1.098	10,5%	1.090	28,0%	4.282	14,4%
Classe d'âge																
15-24 ans	640	40,5%	338	48,9%	5.479	48,2%	565	68,9%	496	59,0%	6.906	65,9%	1.666	42,8%	16.090	54,2%
25-49 ans	811	51,4%	312	45,2%	4.862	42,8%	211	25,7%	299	35,6%	2.934	28,0%	1.951	50,1%	11.380	38,4%
50 ans et +	128	8,1%	41	5,9%	1.026	9,0%	44	5,4%	45	5,4%	633	6,0%	275	7,1%	2.192	7,4%
Niveau d'études																
Enseignement primaire	811	51,4%	270	39,1%	4.174	36,7%	366	44,6%	308	36,7%	3.615	34,5%	1.763	45,3%	11.307	38,1%
Enseignement secondaire	476	30,1%	185	26,8%	4.501	39,6%	359	43,8%	278	33,1%	4.651	44,4%	1.084	27,9%	11.534	38,9%
Enseignement supérieur	279	17,7%	234	33,9%	2.583	22,7%	87	10,6%	241	28,7%	2.142	20,5%	1.000	25,7%	6.566	22,1%
Inconnu	13	0,8%	2	0,3%	109	1,0%	8	1,0%	13	1,5%	65	0,6%	45	1,2%	255	0,9%
Nationalité																
Belge	1.147	72,6%	594	86,0%	10.377	91,3%	707	86,2%	702	83,6%	9.703	92,6%	2.753	70,7%	25.983	87,6%
Etranger de l'UE	156	9,9%	45	6,5%	545	4,8%	55	6,7%	67	8,0%	548	5,2%	558	14,3%	1.974	6,7%
Etranger hors UE	276	17,5%	52	7,5%	445	3,9%	58	7,1%	71	8,5%	222	2,1%	581	14,9%	1.705	5,7%

Dans les tableaux précédents, les 4 grandes villes du pays ont été isolées du reste de la région dont elles font partie afin de comparer les flux de sortie spécifiques de ces populations. Aussi, la catégorie « Autres communes – Région X » représente l'ensemble des CCI-DE de la région en question qui ne sont pas domiciliés dans les grandes villes de ladite région. La Région bruxelloise (19 communes) est prise en compte dans sa totalité dans la comparaison.

On peut constater que dans les deux populations, Anvers, Charleroi et la Région bruxelloise ont plus de profils à risques, ce qui est moins le cas pour Gand et Liège.

14. Comparaison des flux de sortie des deux populations dans les grandes villes

Tableau 25: Comparaison des flux de sortie dans les 12 mois des CCI-DE du 2^{ème} trimestre 2010 et des CCI-DE pour la 1^{ère} fois indemnisés au 2^{ème} trimestre 2010 dans les grandes villes

Sorties vers le travail des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi qui ont perçu une allocation en T2 2010									
Ville		CCI-DE entrants en T2 2010			CCI-DE total en T2 2010			Différences relatives de sorties	
		Total	Sorties dans les 12 mois			Total	Sorties dans les 12 mois		
			Nombre	%			Nombre		%
		1	2	3	4	5	6		7
Gand	691	437	63,2%	2	11.908	5.138	43,1%	-20,1%	
Autres - Région flamande	11.367	7.137	62,8%	1	155.981	71.047	45,5%	-17,2%	
Anvers	1.579	821	52,0%	3	26.656	10.593	39,7%	-12,3%	
Autres - Région wallonne	10.473	5.007	47,8%	4	188.560	61.423	32,6%	-15,2%	
Liège	840	373	44,4%	5	18.875	5.521	29,3%	-15,2%	
Charleroi	820	344	42,0%	6	20.223	5.674	28,1%	-13,9%	
Bruxelles(19 communes)	3.892	1.481	38,1%	7	83.626	22.402	26,8%	-11,3%	
Total	29.662	15.600	52,6%		505.829	181.798	35,9%	-16,7%	

Les taux de sortie vers l'emploi sont plus bas dans les grandes villes que dans les autres villes ou communes à l'exception de Gand, où les groupes à risques sont aussi moins représentés. Ce tableau confirme que les taux de sortie des entités sont partiellement influencés par le profil de leur population.